

Politique et procédures Matdoc de TUOI



COORDONNÉES

Matdoc de Trait d'Union Outaouais inc.
109, rue Wright, local 104
Gatineau, QC J8X 2G7
Téléphone: 819-595-1290, poste 27
Télécopieur : 819-595-7099
Courriel : matdoc@gmail.com
Site Internet : www.traitdunionoutaouais.com

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le Centre de documentation et la matériathèque sont ouverts aux familles-membres et aux autres catégories de membres.

La Matériathèque est un service de prêt de matériel, jeux et documents à caractère éducatif ou ludique. Elle contient du matériel spécialisé visant plus spécifiquement la clientèle en TED (histoires sociales, diète sensorielle, activités d'apprentissage, etc.) et aussi divers jeux pouvant s'adresser aux autres membres de la famille (films, livres, jeux de société, casse-tête, etc.).

Le Centre de documentation contient des livres, vidéocassettes et DVD traitant des TED ou de sujets connexes. Une section est réservée plus spécifiquement aux enfants présentant un TED.

Pour voir les items disponibles au centre de documentation et à la matériathèque, on peut consulter le site Internet de TUOI, à la rubrique « Services ». Tout le matériel y est présenté par catégorie avec photos. Un moteur de recherche par mots-clés sera bientôt accessible.

Divers autres services sont également offerts, notamment une salle de production de matériel qui comporte tout le matériel et l'équipement nécessaires pour créer des séquences visuels, de pictogrammes, et autres outils et supports visuels. Des photocopies peuvent également être faites sur place. Des frais s'appliquent à certains de ces services.

L'appellation « Matdoc » fait référence à l'ensemble des services offerts.

Veillez noter que, sauf exception, la Matdoc est ouverte sur rendez-vous seulement. Pour prendre rendez-vous, il faut communiquer avec le responsable par téléphone au 595-1290, poste 27 ou par courriel à matdoc@gmail.com

1.- Accès et adhésion

Pour avoir accès à la Matdoc, on doit :

- ❑ être membre en règle de TUOI (membre famille, membre sympathisant, membre corporatif)
- ❑ compléter le formulaire d'adhésion à la Matdoc
- ❑ fournir un dépôt de 25\$ lors de la première visite ou au moment de faire le premier prêt. Il est possible de fournir un chèque qui ne sera encaissé qu'en cas de perte ou de bris de matériel (le montant servira alors à couvrir une partie ou la totalité des frais de remplacement).
- ❑ Respecter la politique de prêt, ne pas avoir de facture en souffrance ou de matériel en retard.

Le responsable de la Matdoc pourra fournir tous les détails ainsi que les formulaires.

2.- Modalités de réservations, de prêts et de retours

Il est possible d'emprunter jusqu'à cinq (5) items de la Matériathèque et trois (3) documents du Centre de documentation.

La durée des prêts est de 21 jours sauf pour les DVD qui peuvent être empruntés pour 7 jours. Il est possible de renouveler votre prêt de matériel en faisant parvenir un courriel à matdoc@gmail.com ou en téléphonant au 819-595-1290, poste 27. Le prêt pourra être renouvelé si l'item n'a pas été réservé par une autre personne.

Suite à une réservation, les utilisateurs ont une période de cinq (5) jours ouvrables venir chercher leurs articles. Après ce délai la réservation est annulée. Sur entente avec le responsable de la Matdoc, le matériel réservé peut aussi être laissé à un autre employé de TUOI qui le remettra à l'utilisateur concerné.

En s'inscrivant au site Internet à titre de membre et utilisateur, il est possible de faire des réservations en ligne.

L'utilisateur peut prendre rendez-vous avec le responsable de la Matdoc pour retourner le matériel ou le laisser à l'agente d'administration de TUOI entre 8h et 16h du lundi au vendredi (svp noter que les bureaux sont fermés à l'heure du dîner). Le cas échéant, le responsable de la Matdoc doit être mis au courant au préalable.

Le matériel doit être retourné dans l'état où il était lorsqu'il a été emprunté. Bien que le matériel soit inspecté au retour, on recommande aux utilisateurs de s'assurer que le contenu est complet et que le matériel est en bon état lorsqu'ils empruntent du matériel. Pour tout matériel perdu ou sévèrement endommagé, des frais de remplacement seront facturés à l'utilisateur.

Note : TUOI n'est aucunement responsable des blessures ou accidents pouvant survenir lors de la manipulation du matériel emprunté. L'enfant qui utilise le matériel devrait toujours être supervisé par un adulte.